



Le mot du maire

Chères Thiavilloises, chers Thiavillois,

Cette année, nous avons pu relancer les traditionnels moments de convivialité, avec nos aînés pour un goûter et leur spectacle qui s'est déroulé le 12 décembre, puis le spectacle et la remise des cadeaux des enfants du 18 décembre après-midi. La prochaine date importante à retenir est le dimanche 8 janvier 2023, espérant que nous pourrons la maintenir, je serai heureux de vous recevoir pour les vœux que je souhaite vous adresser pour la nouvelle année. Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Le maire

Le Maire, Frédéric THOMAS,
Les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel de la commune de THIAVILLE-SUR-MEURTHE sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux du Maire pour cette nouvelle année 2023.

Rendez-Vous
dimanche 8 janvier 2023 à 10h à la Salle Charles POIREL



Meilleurs Vœux 2023



Le 11 novembre 2022

Cette année, la population a fortement répondu présente aux cérémonies du 11 novembre.

Les cérémonies ont commencé à l'église par un office religieux à la mémoire des victimes de guerre. Ensuite, direction le monument pour les cérémonies du souvenir avec un dépôt de gerbes au monument aux morts et à la stèle Pierre Pierron.

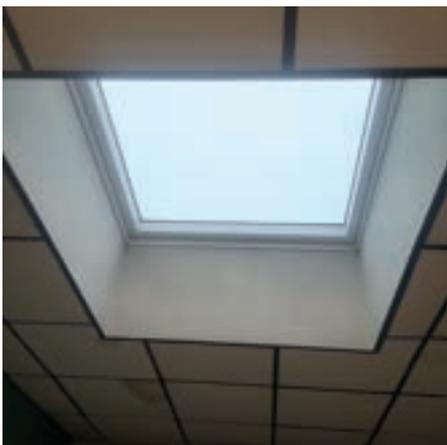
Un grand merci à tous.



L'école de Thiaville-Lachapelle interprète la Marseillaise.

Travaux d'isolation pour l'école

Les travaux du bâtiment de l'école continuent et comme convenu, place à l'isolation des combles sous la nouvelle toiture, ainsi que ceux de la salle Bietry. 40 cm de laine de verre ont été soufflés. Le velux de la salle de repos qui était en très mauvais état a également été changé. L'objectif étant bien sûr de réaliser des économies d'énergie. Ces travaux ont été subventionnés à 50 %. 35 % par la DETR, et 15 % par le département. Nous devons également obtenir une subvention de SDE54 après travaux.



Les travaux d'entretien des fossés viennent de se terminer. Avec l'opération "0 phyto", ils se font deux fois par an.



Un nouveau radar pédagogique vient d'être installé à proximité de l'école, cette fois-ci, c'est dans le sens Thiaville/Raon l'Etape. Il fonctionne avec un panneau solaire. Son prix est de 2 603,29 € TTC, et est financé à 50 %.



Le contrôle de tous les extincteurs de la commune vient d'être effectué. Cela concerne une trentaine d'appareils.



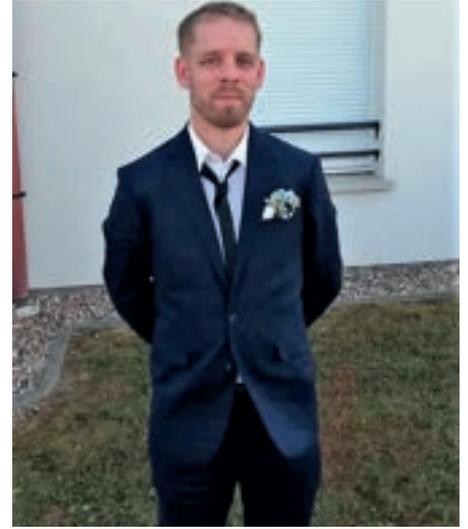
Réception des travaux en forêt communale



Le Foyer Rural fait toujours le plein d'activités

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 octobre, le conseil d'administration a pu retracer le bilan des activités. Malgré les difficultés subies suite à la COVID, toutes les sections du Foyer ont perduré. La danse en ligne a même de plus en plus d'adeptes et se réunit deux fois par semaine ; le tennis de table gère des équipes en constante évolution ; le foot a repris sur les chapeaux de roue et a créé une équipe de jeunes ; les minot'svillois ont maintenu un centre de loisirs ; les « filles du mercredi » se retrouvent avec plaisir chaque semaine et les « marcheurs » continuent leur randonnée le mardi.

Dans le bilan de l'année 2022, une manifestation a été particulièrement réussie : c'est le vide-grenier. Plus d'exposants qu'en 2019 et surtout une super ambiance et un soleil exceptionnel qui a incité les gens à sortir et venir à Thiaville. Récemment a été organisée une soirée Beaujolais le 18 novembre, qui s'est très bien passée, malgré le constat de moins de monde que d'habitude. Le Foyer renouvelle la marche de nuit, qui aura lieu le 3 février 2023, des précisions vous seront données d'ici là. Quelques nouvelles du tennis de table. Tout d'abord les récompenses : Arnaud François, secrétaire du club de tennis de table et bénévole



Arnaud François, médaillé de bronze du mérite lorrain pour ses 10 années de bénévolat au sein du club de tennis de table. Félicitations



Récompenses pour les interclubs féminins

volontaire vient de recevoir des mains de Stéphane Viry député de la circonscription d'Epinal, la médaille de bronze du mérite lorrain pour 10 années de bénévolat. Samedi 12 novembre 2022, le club de tennis de table a accueilli les interclubs féminins et les interclubs vétérans avec la présence du 1er adjoint Dominique George. Dimanche 8 janvier 2023, le tennis de table organisera à l'espace Michel Jacquel son 8ème tournois régional Grand Est avec le challenge du Foyer Rural de Thiaville.

Une centaine de joueurs sont attendus, et pour rappel, l'entrée est gratuite. A compter du lundi 9 janvier 2023, une nouvelle équipe de 5 personnes prendra la direction du club. Stéphanie Lemoine, Mathias Barth, Didier Deparis, Willy Meyerhoff et Dany Hypolite vont tout mettre en œuvre afin que le club qui existe depuis 1958 continue à perdurer.

Un temps hebdomadaire très apprécié pour les filles du mercredi



Quelques sections du Foyer Rural en photo

Le foot de Thiaville/Meurthe lors de leur assemblée annuelle.



Danse en ligne au marché de Noël



Les infos du CCAS



Une magnifique journée organisée par le CCAS de la commune. Quelque 50 de nos anciens ont répondu présent. Un après-midi animé par Max Ollier, colporteur de souvenir. Chaque personne âgée de plus de 70 ans a reçu un bon. Le CCAS est également l'organisateur de l'après-midi pour les enfants de la commune. Une centaine d'enfants participaient à cette manifestation qui a été animée par la compagnie Les P'tits Bidou. Chaque enfant a reçu des mains du père Noël un cadeau avec la promesse de revenir l'année prochaine. Pour ces deux manifestations, un grand merci aux organisateurs.



Les amis de l'école

Ils organisaient leur marché de Noël, merci à tous ceux qui ont participé à cette manifestation.



Bravo aux organisateurs !

Décorations de Noël



Comme chacun a pu se rendre compte, cette année, devant le risque annoncé de coupure de courant, la municipalité a fait le choix de ne pas mettre de guirlandes. Nous avons mis à plusieurs endroits des magnifiques petites décorations fabriquées par le périscolaire et l'atelier communal.



Un court épisode neigeux a traversé notre village, malgré tout, la commune a fait le nécessaire sur ses routes communales pour les dégager. C'est grâce à Denis Michel qui s'est courageusement levé à 5 heures du matin que vous avez pu circuler en toute sécurité. Merci Denis. Trois personnes bénévoles et un employé communal sont habilités par la commune pour conduire les engins de déneigement.



Saint Nicolas avec les enfants de l'école



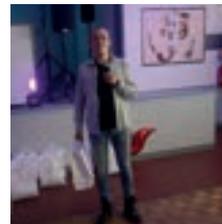
Les pompiers fêtent leur saint patron

Samedi 3 décembre marquait la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers. Pour cette première année de fusion entre les centres de Thiaville/Bertrichamps, l'amicale avec son président David Picard a fait le choix de la fêter à Bertrichamps, en présence des maires de Bertrichamps, Lachapelle, et l'adjoint qui a la compétence sapeur pompier pour Thiaville. Le SDIS 54 était représenté par le commandant Vincent Maire, l'adjutant-chef Gérald Vial représentait quant à lui l'union départementale des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle. Tout a commencé avec un hommage solennel à tous les sapeurs-pompiers décédés. La musique de Raon L'étape a interprété les musiques officielles que sont la Marseillaise et l'appel aux morts. A noter qu'à cette occasion, le maire de Thiaville, adjudant-chef Frédéric Thomas, recevait du commandant la médaille échelon argent pour ses 20 années de service.

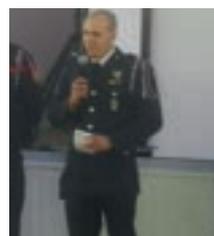
- Le sergent Mickaël Georges a été promu au grade de sergent-chef.
- Le caporal David Picard a été promu au grade de caporal-chef.
- Le caporal Louis Jacquot a été promu au grade de caporal-chef.
- Le caporal Jean-Jacques Fradet a été promu au grade de caporal-chef.
- Le caporal Sasha Picard a été promu au grade de caporal-chef.



Nicolas Humbert



David Picard



Vincent Maire



Gérald Vial



On pouvait noter dans les rangs la présence des anciens chefs de centres de Thiaville et Baccarat ainsi que le colonel Sauvageot, ancien chef du groupement de Lunéville.

86 interventions

La cérémonie a continué par les discours d'usage où le lieutenant Humbert a fait le bilan opérationnel de 2022 dans lequel il nous a annoncé plus de 86 interventions sur notre secteur, pour notre centre. Une vingtaine n'a pu être réalisée faute de disponibilité du personnel. La soirée s'est terminée par le traditionnel repas.



Les sapeurs-pompiers des Grands Faings

Ce centre, qui regroupe aujourd'hui Thiaville et Bertrichamps, accueillait en cette semaine du 11 novembre les JSP (jeunes sapeurs pompiers) du bassin. Ces JSP tournent dans trois centres que sont Azerailles, les grands Faings et Badonviller. En ce 11 novembre, ils ont commencé par un dépôt de gerbe à Lachapelle. Ensuite, ils ont participé à la cérémo-

nie de Thiaville pour terminer par celle de Bertrichamps. Un grand merci à eux.

L'amicale des sapeurs-pompiers a commencé la distribution des calendriers sur les communes de Thiaville, Lachapelle et Bertrichamps. Contrôlez bien que ce sont nos sapeurs-pompiers actifs, mais aussi, les retraités SP de ce centre qui participent à cette tour-

née. Le président Sacha Picard vous remercie de l'accueil chaleureux qu'ils trouvent auprès des habitants. Nos sapeurs-pompiers ont besoin de vous comme nous pouvons, aujourd'hui ou demain avoir besoin de leur intervention, alors si vous avez un peu de temps venez vous engager et vous inscrire auprès du chef de centre le lieutenant Humbert Nicolas.



Echos du conseil municipal

Quelques décisions prises lors de la séance du 25 octobre. Vous pouvez retrouver l'intégralité des décisions prises sur le panneau d'affichage devant la mairie ou sur le site internet de la mairie www.thiaville.com, rubrique "les délibérations du conseil municipal"

Vote de crédits supplémentaires pour la forêt

Le Conseil décide que le budget de la commune doit faire supporter par le budget de la forêt le temps de travail passé par l'agent communal à l'entretien des chemins forestiers avec le tractopelle. En vertu de la délibération prise le 24 novembre 2017, les 60 heures effectués seront facturées à 35 € de l'heure. En conséquence, les crédits du budget de l'exercice 2022 ayant été insuffisants, il a été nécessaire de voter des crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver un crédit supplémentaire de 2 100 € sur le budget de fonctionnement de 6 248 €. Une hausse compensée par les 23 800 € de plus-values de recettes du BP 2022.



Tarifs communaux 2023



Le Conseil a étudié et fixé à l'unanimité les différents tarifs communaux à appliquer à compter du 1er janvier 2023. Ils sont tous exprimés TTC.

Cimetière :

- *Concession trentenaire : 100€/m²
- *Concession cinquantenaire : 150€/m²
- *Concession cinéraire trentenaire : 100€/m²
- *Concession cinéraire cinquantenaire : 150€/m²
- *Columbarium trentenaire : 600 €
- *Columbarium cinquantenaire : 1200 €
- *Bois de chauffage, traversée de route, autre : 12 € TTC le m³ d'affouage d'un diamètre supérieur à 10 cm
- *Traversée de route : 250 € (Pour tout nouveau raccordement)
- *Extraits cadastraux : gratuits pour les propriétaires

Nous pouvons être amenés à facturer des heures d'intervention de nos agents communaux. Après avoir délibéré, le conseil fixe les tarifs suivants :

- *agent seul : 25 € de l'heure
- *agent avec matériel : 40 € de l'heure.
- *le prix du m³ d'affouage est fixé à douze euros TTC.

Location de la salle POIREL

Quatre types de facturation : Association et Habitant du village ou association et habitant extérieur au village. Période de location non dérogatoire par week-end (soit 2 jours) dès lors que la location tombe un samedi ou un dimanche. Période non dérogatoire de chauffe du 1er novembre au 31 mars. Limitation de la « demi-journée » de location à une amplitude d'utilisation de 4 heures. Les locataires des salles communales doivent reprendre la totalité de leurs déchets, en cas de non-respect de cette mesure, une contribution de 30 euros sera appliquée à chaque tarif de location, y compris en cas de mise à disposition



à titre gratuit. Toute location sera confirmée lorsque le règlement d'un acompte de 50% du prix de la location sera encaissé. A chaque location sera demandé un chèque de caution de 500 € quelle que soit la durée de location. En cas d'annulation 2 mois avant la date, l'acompte versé sera entièrement restitué. En cas d'annulation 1 mois avant la date, l'acompte versé sera remboursé à hauteur de 50%. En cas d'annulation 14 jours calendaires avant la date, la totalité de l'acompte sera perdu par le locataire. Les tarifs :

- *Gratuit et prioritaire pour les besoins de la municipalité
- *Gratuit, suivant disponibilité pour les besoins de Lachapelle
- *Gratuit pour les associations de Thiaville suivant planning
- *Gratuit pour les habitants de Thiaville et Lachapelle pour collation après obsèques
- *Habitants de Thiaville et associations extérieures :
80€ la demie-journée sans chauffage / 110 € avec.
150 € la journée sans chauffage / 200 € avec.
260 € le week-end sans chauffage / 340 € avec.
- *Habitants extérieurs à Thiaville
150 € la demie-journée sans chauffage et 180 € avec.
230€ la journée sans chauffage / 280 € avec.
420€ le week-end sans chauffage / 500€ avec.
- *L'heure est fixée à 10 euros
- *Tarifs de la casse à l'occasion d'une location : Celle-ci sera facturée en même temps que le solde de la location selon le barème suivant :
Assiette plate et creuse : 3€ pièce - Assiette à dessert : 1.5 € pièce - Couvert : 50 centimes pièce - Verre ou tasse : 2€ pièce - Couteau de cuisine, louche : 10€ pièce - Saladier ou plat en inox : 5€ pièce - Autre : sur devis valeur de remplacement.

Subvention sortie / voyage scolaire

Le Conseil municipal souhaite être consulté en amont du/des projets de sorties/voyages scolaires avec présentation d'un montage financier prévisionnel afin d'inscrire les crédits au budget. Il précise que les décisions suivantes s'appliquent aux enfant Thiavillois scolarisés en primaire, les autres cas devant être examinés au cas par cas. Dans la limite de 45 € par enfant et par année scolaire, le Conseil vote les subventions suivantes : 15 € par enfant et par jour en cas de sortie de plusieurs jours, 30 € par enfant en cas de sortie d'une journée.



Incivilité

Vous avez pu voir que le parapet du pont Thiaville/Bertrichamps a été cassé involontairement. Quelques centimètres de plus et les conséquences auraient pu être dramatiques. Les auteurs ont été identifiés, la gendarmerie et la SNCF ont été prévenues. Pour réaliser ces travaux, seule la SNCF est habilitée à le faire.





Mairie : 03 83 71 41 73

École : 03 83 71 42 73

Gendarmerie : 03 83 75 34 82

Anti-poison : 03 83 32 36 36

SAMU - Urgences : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Pharmacie (garde) 3237

Médecin (garde) 03 83 75 34 82

EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat civil

Soan Doridat est né le 5 décembre 2022 à 11h29. Toutes nos félicitations aux parents, Jérôme Doridat et Mégane Thil, domiciliés rue des Vosges.

Le 18 décembre 2022 à 11h30, le 1^{er} adjoint procédait à la célébration de mariage civil de **Justine Georges** et de **Julien Jeanneau**. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



La municipalité
vous présente
ses meilleurs
vœux pour
l'année 2023



Collecte et déchetterie

A noter que depuis le 1^{er} janvier, la collecte est effectuée par de nouveaux prestataires, et tous les camions de ramassages sont siglés "CCTLB". Les jours et la facturation vont être modifiés prochainement et toutes les informations vous seront communiquées via la CCTLB directement.

Sacs jaune

Lundi 16/01/2023
Lundi 30/01/2023

Sacs noir

Jeudi 12/01/2023
Jeudi 26/01/2023

Lundi : 9h - 11h45 / 13h30 -17h45
Mardi : 9h - 11h45 / 13h30 -17h45
Mercredi : 9h - 11h45 / 13h30 -17h45
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 11h45 / 13h30 -17h45
Samedi : 9h - 11h45 / 13h30 -17h45
Dimanche et jour férié : 9h - 11h45



Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h



Directeur de publication : Frédéric Thomas
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
Dominique George, Damienne Villaume
et Jonathan Fontaine
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thierville.com